

La diplomatie internationale opte pour la prudence

RD CONGO Les Nations unies sur la même ligne que les pays de la région

► La Cour constitutionnelle de Kinshasa ne s'est pas encore prononcée sur le scrutin.

► Et, au Conseil de sécurité de l'ONU, l'Afrique du Sud comme la Chine semblent se satisfaire des résultats.

DÉCODAGE

A l'issue des élections en République démocratique du Congo, sans se laisser troubler par les informations faisant état de désordres ou de manipulation des votes, et sans tenir compte des « fuites » révélant un autre ordre d'arrivée des candidats à l'élection présidentielle – selon lequel Martin Fayulu serait arrivé en tête – des instances importantes de la communauté internationale font preuve d'une prudence extrême.

C'est ainsi que le Conseil de sécurité a adopté, à l'initiative de la France, un communiqué qui salue le « *bon déroulement* » des élections en RDC, rappelant que s'il y a des litiges, ils doivent s'exprimer dans le cadre de la Cour constitutionnelle. Tandis que la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe) s'est contentée d'appeler les acteurs politiques congolais « à obtenir des réponses à leurs doléances électorales dans le respect de la Constitution et des lois électorales concernées », sans demander de recomptage des bulletins.

Deux éléments expliquent cette retenue : le premier, c'est que la Cour constitutionnelle, saisie par l'opposant Martin Fayulu qui exige un nouveau décompte des voix, n'a pas encore rendu son verdict, attendu pour ce vendredi ; le deuxième élément concerne les divergences entre les Occidentaux et deux pays membres du Conseil de sécurité, à savoir la Chine et l'Afrique du Sud.

Les élections en République démocratique du Congo ont provoqué un certain malaise dans la région, entre autres à Brazzaville

Ces derniers se satisfont des résultats

annoncés et ont accepté une déclaration saluant le bon déroulement du scrutin et prenant note des résultats annoncés par la Ceni (Commission électorale). Si la position de la Chine, alliée déclarée de Kinshasa, ne surprend guère, en revanche la Belgique, elle aussi membre du Conseil de sécurité, semble avoir échoué à convaincre l'Afrique du Sud de partager ses réticences. Et cela alors que les observateurs africains déployés en RDC dans le cadre de la Communauté des Etats d'Afrique centrale avaient relevé de nombreux dysfonctionnements.

Les élections en RDC ayant provoqué un certain malaise dans la région, entre autres à Brazzaville où le président Sassou-Nguesso avait demandé un recomptage des voix, le président rwandais Paul Kagame, qui préside l'Union africaine, a pris l'initiative de convoquer un minisommet consacré à la RDC, auquel ont participé quatorze chefs d'Etat de la sous-région. Il est apparu, comme au Conseil de sécurité de l'ONU, que l'Afrique du Sud, alliée de Kinshasa et très attachée au principe de la souveraineté des Etats africains, avait fait marche arrière, n'exigeant plus un recomptage des voix et ne souhaitant même plus la mise sur pied d'un gouvernement d'union nationale.

Lors de l'ouverture de la réunion, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a cependant reconnu que des « *doutes sérieux* » pesaient sur le résultat de l'élection présidentielle du 30 décembre dernier, et il a ajouté que « *même si la situation sur le terrain restait heureusement globalement calme, elle n'en demeurait pas moins hautement préoccupante* ».

Aucune communication n'était prévue à l'issue de cette réunion mais, de source gouvernementale congolaise, on affirme que le ton des ministres africains fut très modéré, que le gouvernement de la RDC et la Ceni ont été félicités pour l'organisation et la conduite des élections et surtout que les participants au sommet africain auraient demandé à la communauté internationale de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC.

Si elle devait se confirmer, une telle mise en garde serait surprenante car à aucun moment du processus électoral, l'intégrité territoriale du Congo n'est apparue menacée...

Par contre, des informations très inquiétantes nous sont parvenues de Yumbi, dans le Mai-Ndombe, une région voisine du Bandundu : le 17 et 18 décembre dernier, 890 personnes ont été victimes de tueries présentées comme des affrontements entre deux groupes ethniques.

En réalité, il se serait agi d'une expédition moins punitive que préventive, destinée à semer la terreur dans une région considérée comme acquise à Martin Fayulu et à Monseigneur Monsengwo. A la suite de ce massacre, sur lequel les organisations de défense des droits de l'homme n'ont pas encore commencé à enquêter, les élections ont été différées de trois mois, comme à Beni et Butembo dans le Nord-Kivu. ■

COLETTE BRAECKMAN